Géomas

GéoMAS, le Géonumérique Mutualisé des Alpes du Sud

Géomas est un outil gratuit et accessible à tous. Il permet d'accéder à l'information géographique du Département des Hautes-Alpes, et de quelques communes limitrophes des Alpes de Haute-Provence et de la Drôme.

On y retrouve les zones d'urbanisme et les zones de risques naturels, les sentiers de randonnées etc.

Géomas permet de connaître les caractéristiques et les principales contraintes qui concernent une parcelle cadastrale.

L'adressage

L'adressage consiste à localiser chaque bâtiment. L'adresse est devenue un élément clé dans la vie de nos sociétés modernes. Cela concerne les habitations, commerces, entreprises, et sites publics.

Utilité : éligibilité au haut débit et fournisseurs d'énergie, services de secours, prestation à domicile, GPS…

La loi du 21 février 2022 réaffirme qu'il appartient aux communes de procéder à la dénomination des voies et lieux-dits et son positionnement dans cette voie.
La Communauté de Communes Buëch Dévoluy est partenaire de cette opération. Elle accompagne depuis plusieurs années les communes dans cette démarche d'adressage à travers le dispositif GéoMAS (Géonumérique mutualisé des Alpes du Sud).

La base de donnée est publique et consultable sur :
https://adresse.data.gouv.fr

La Charte de la base adresses locales

La Communauté de Communes Buëch-Dévoluy accompagne depuis plusieurs années les communes dans leur démarche d'adressage à travers le dispositif GéoMAS (Géonumérique mutualisé des Alpes du Sud) et vient d'adopter la charte "Base Adresse Locale".

Cela engage la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy au travers de son service Système d'Information Géographique (SIG) à poursuivre les actions suivantes :

- maintenir la commune dans son rôle exclusif de gestionnaire de l'adresse,
- organiser une animation active vis-à-vis des communes pour une mise à jour régulière,
- former les communes sur les outils informatiques locaux (mise à jour du linéaire de voirie et adresses sur le SIG GéoMAS via l'application Transport-Voirie),
- diffuser rapidement les données dans la base nationale des adresses (BAN),
- faire figurer la charte Base Adresse Locale sur le site de la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy.

En retour, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) référence la Communauté de Communes Buëch-Dévoluy sur la plateforme https://adresse.data.gouv.fr en tant que partenaire de la démarche nationale et reconnaît son rôle de référent technique du dispositif sur son territoire.

☐ **Consulter la Charte Base adresses**